

NANCY

Piétonnisation : le pour est le contre

Les trois options présentées par la Ville de Nancy, pour une piétonnisation effective dès le mois de juillet, n'en finissent pas de secouer le landerneau. La perspective de voir, par exemple, le secteur allant de la Porte de la Craffe à la rue Saint-Nicolas, interdit à la circulation, suscite les remarques tranchées des Nancéiens. Entre hostilité et approbation, ils se sont notamment exprimés via une consultation publique sur internet. Par choix, manque de temps, ou problèmes techniques, d'autres ont boudé la plateforme « participez.nancy.fr ». C'est le cas de nos deux interlocuteurs, qui ont chacun des avis opposés sur le sujet.



La perspective de voir, par exemple, le secteur allant de la Porte de la Craffe à la rue Saint-Nicolas, interdit à la circulation, suscite les remarques tranchées des Nancéiens. Photo ER/Cedric JACQUOT

POUR

Marier Blanchard : « Une aubaine pour améliorer la qualité de vie »

Si certains sont contre le projet de piétonnisation de l'hypercentre, d'autres en vantent les mérites. C'est le cas de Marie Blanchard, Nancéienne et coprésidente du Conseil de développement durable de métropole du Grand Nancy (C3D). Aspect social, environnemental et économique, la Nancéienne explique pourquoi elle est favorable à ce projet. « Le projet porté par la municipalité est une aubaine pour l'amélioration de la vie des Nancéiens, notamment pour les plus fragiles », explique-t-elle. « Cela va permettre aux personnes en situation de handicap, aux enfants, aux personnes âgées et à tous les Nancéiens, de se réapproprier les rues de la ville et de créer un espace où régnera le lien social ».



Photo ER/MD

« La piétonnisation de l'hypercentre est une aubaine pour l'amélioration de la vie des Nancéiens »

Ce projet devrait également favoriser les déplacements doux (vélos et trottinettes) ainsi que de réduire l'utilisation de la voiture. « Aujourd'hui, si on veut atteindre les objectifs de 2030, c'est-à-dire diviser par deux les émissions de CO2, il faut désengorger les villes », ponctue Marie Blanchard. « Pour cela, il faudra réaménager le centre-ville, mettre en place des bornes à vélos, des parkings relais à l'entrée de l'agglomération et proposer d'autres solutions de transport ».

Outre cela, le projet ne risque-t-il pas de défavoriser les commerçants du centre-ville ? « Des études allemandes ou anglo-saxonnes ont montré, qu'au contraire, la piétonnisation encourage la consommation ». « Aujourd'hui, lorsqu'on se balade dans l'hyper centre, on se rend bien compte que les Nancéiens ont commencé à s'approprier la route. Il est donc important de créer un véritable espace de vie, avec des terrasses prolongées, pour favoriser le commerce et le tourisme ».

Martin REGLEY

CONTRE

Françoise Hervé : « Une si longue histoire... »



Photo ER/Patrice Saucourt

1976 : le terme de piétonnisation fait son apparition à Nancy. À la faveur d'un conseil municipal, un architecte spécialement venu d'Autriche, à l'invitation de Françoise Hervé, alors jeune élue, évoque cette idée un peu folle, mise en œuvre dans la ville de Vienne. Un concept totalement révolutionnaire, qui ne trouvera grâce aux yeux des élus nancéiens que bien plus tard. Car il faut attendre la campagne des municipales de 2001 pour que le terme fasse surface et soit associé (excusez du peu) à la place Stanislas. « Le projet de piétonnisation est finalement une longue histoire », concède Françoise Hervé, qui en sa qualité de coprésidente de l'association « Mémoire de la ville de Charles III », affiche une franche opposition au projet municipal.

Le projet municipal est contestable tant sur le fond que sur la forme. Pourquoi ne pas avoir commandé des études spécifiques en ayant recours à des cabinets spécialisés ? [...] Sur le fond ensuite, j'ai bien peur que ce projet assèche le centre-ville.

« La piétonnisation, telle que je la vois, doit s'appuyer sur la mise en service d'un boulevard périphérique, émaillé de parkings relais, servi par un transport en commun performant et une flotte de minibus électriques. Le projet municipal est contestable tant sur le fond que sur la forme. Pourquoi ne pas avoir commandé des études spécifiques en ayant recours à des cabinets spécialisés ? Pourquoi ne pas avoir visité des villes qui ont réussi leur projet de piétonnisation ? Sur le fond ensuite, j'ai bien peur que ce projet assèche le centre-ville. Les fondamentaux ne sont pas réunis. Le trolley n'irrigue pas suffisamment la ville. Les parkings périphériques sont insuffisants. Et que dire de cette fausse concertation (qui plus est sous forme dématérialisée très contestable), qui arrive une fois le projet bouclé ? »

Frédérique BRACONNOT

L'enquête était publique, les résultats ne le sont pas

Elle s'est déroulée en août dernier, à la demande de la Ville de Nancy et sous la houlette de la Scalen, agence de développement des territoires sud Lorraine : une enquête, proposée en ligne, invitait tout citoyen intéressé par le sujet à se connecter pour donner son avis sur la piétonnisation du centre-ville, à l'occasion de la phase estivale d'expérimentation.

Résidents du périmètre piéton ou simples visiteurs étaient ainsi conviés à répondre à une trentaine de questions thématiques, afin que la Ville sonde leur perception de ce chemin piéton et les effets du périmètre piétonnisé sur leur comportement (achat dans les commerces, usage des transports en commun, impression sur les animations, etc.). Avec en prime, un espace « expression libre » pour y glisser une suggestion ou une remarque.

Et donc, qu'a donné cette étude ? Mystère, les résultats n'ayant pas fait le chemin retour jusqu'au citoyen lambda : le choix a été fait de ne pas les rendre publics. Le P2M (plan métropolitain des mobilités) conçu notamment via une vaste « concertation » du grand public, englobe pourtant un volet sur la piétonnisation justement. Mais bref, impossible de connaître les données tirées de cette fameuse enquête.

Plus moyen non plus de consulter les avis émis par les citoyens concernant le projet de rues piétonnes à Nancy, sur la plateforme participez-nancy.fr, de fin mars au 11 avril. L'onglet dédié au sujet a été retiré du site, contrairement à ses homologues des budgets participatifs, pourtant terminés eux aussi.

Stéphanie CHEFFER